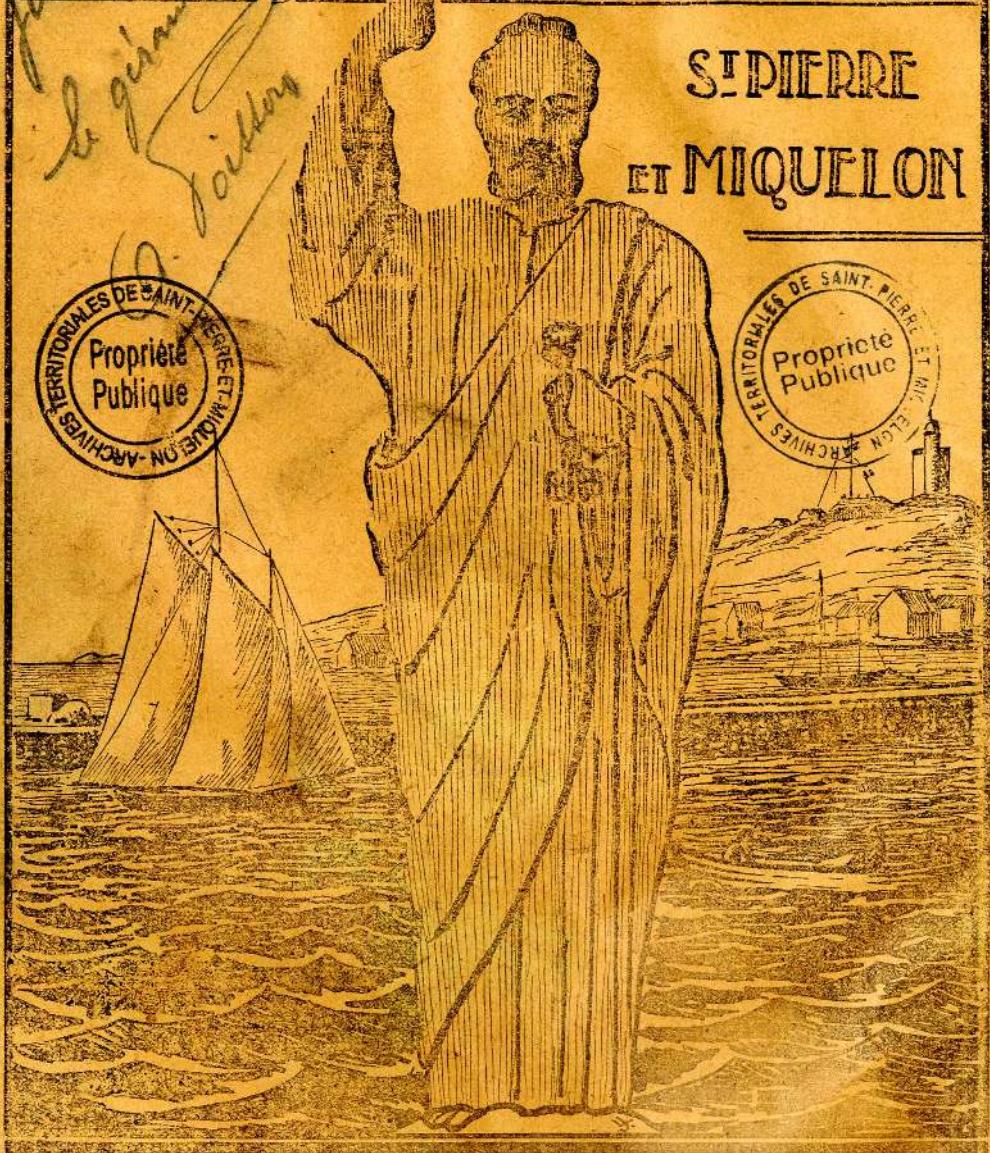


le foyer Paroissial

15
la grande
voile

Saint-Pierre

et Miquelon



BULLETIN MENSUEL

15 JUILLET 1935

12^e Année. -- N°139



LE SPAGNOLE FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Accachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn
Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil C° of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil C° Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Jollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

American House

Vins et spiritueux. - Quai de la Roncière

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires



Les Meilleures
Pâtisseries, Crèmes, Glaces etc.,



sont préparées
avec le

Lait NESTLÉ

Venez voir chez Mlle DETCHEVERRY
GEORGINA

Grand choix de chapeaux de piqué et de paille
pour dames. -- Robes de scie pour bébés et enfants de
3 ans à 14 ans

Bas de cotn pour dames et enfan :
3 paires pour 10 franes. —

Parure de soie à 10 franes.—
etc... ete...

A VENDRE,—
Maison située à l'Anse à TALLUMETTE



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances, à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie de cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péri de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplées au plus tôt

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. -- Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté « par procureur » c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications. -- Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui aurait été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 1082), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte *chaque dimanche, après la grand'messe*.



Calendrier du Mois d'Août 1935.

1 Jeudi.— St Pierre-aux-Liens.— Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

2 Vendredi.— 1^{er} du mois.— St Alphonse de Liguori, év., conf. et doct.— Après la messe de 8 h. exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., office en l'honneur du Sacré-Cœur et salut.

3 Samedi.— Invention du corps de St Etienne.— Jour du Rosaire.— A 6 h., messe de la Confrérie.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B.— L'indulgence dite de la Portioncule peut-être gagnée par tous les fidèles, à partir d'aujourd'hui 3 août à midi, jusqu'à demain soir, dimanche, aux conditions suivantes : 1^e S'approcher des Sacrements ; 2^e A chaque visite à l'église, réciter au moins 6 Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife.

4 Dimanche,— 8^{me} après la Pentecôte.— A la messe de 6 h., com. mens. des hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après les vêpres procession mensuelle du Rosaire.—

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Mardi.— Fête de la Transfiguration de Notre Seigneur.— Le soir à 6 h., chapelet et salut..

8 Jeudi.— St Cyriaque et ses compagnons, mart.— Le soir à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les dames et les jeunes filles.

10 Samedi.— St Laurent, diacre, martyr.— Le soir, à 8 h. ½, Radio : Causerie religieuse.

11 Dimanche.— 9^{me} après la Pentecôte.—

13 Mardi.— S.S. Hippolyte et Cassien, martyrs.— A 6 h., messe du Tiers-Ordre,

14 Mercredi.— Vigile de l'Assomption (*jeune et abstinence*).— Confessions.— (On est prié de ne pas attendre la nuit pour se confesser).

15 Jeudi.— ASSOMPTION de la Très STE VIERGE.— Fête patronale de la France. (*Anniversaire du couronnement de la statue de St Joseph à St Pierre*). Messes comme le dimanche.— A 2 h., Vêpres suivies de la procession traditionnelle et bénédiction du T. S. Sacrement.

18 Dimanche — 10^{me} après la Pentecôte.— A la messe de 7 h. ½ com. mens. des jeunes filles.—

21 Mercredi.— Ste Jeanne Françoise Frémot de Chantal, veuve.— Le soir à 8 h., office des Mères chrétiennes.—

24 Samedi.— Fête du S. Cœur de Marie, une des fêtes patronales de la Congrégation du St Esprit.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut

25 Dimanche.— 11^{me} après la Pentecôte.— Solennité du S. Cœur de Marie.— A la messe de 7 h. ½, com. des garçons.

26 Lundi.— St Barthélémy, apôtre.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

31 Samedi.— Octave de la fête du Cœur de Marie.— A 6 h., messe et communion des enfants de Marie.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

N. B.— Réunions d'œuvres.— Les réunions d'œuvres sont suspendues pendant les vacances, sauf avis contraire.

A cause du nombre restreint des prêtres, il n'y aura ordinairement que 2 messes par jour. Prière de bien consulter les affiches de l'église.



Actes Paroissiaux

(DU 15 JUIN AU 15 JUILLET 1935)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 16 Juin. — CLAIREAUX Aurélien-Roland ; Parrain : Eugène Claireaux ; Marraine : Juliette Hacala. — GAUTIER Bernard-Théodore ; Parrain : Alfred Gautier ; Marraine : Marthe Gautier. — *Le 19.* — CHAMPDOIZEAU Thérèse-Marie ; Parrain : Gustave Champdoizeau, Marraine : Marguerite Champdoizeau. — *Le 23.* — VIDAL Emile-Jean ; Parrain : Emile Forget ; Marraine : Jeanne Vidal. — *Le 25.* — MAHÉ Gorges-André ; Parrain : Raymond Bouget ; Marraine : Regina Bonnieul. — *Le 30.* — LETIEC Pierre-Louis ; Parrain : Pierre LeTiec ; Marraine : Louise Vimont. — CHARTIER Rita-Lucienne ; Parrain : Luc Arnaud ; Marraine : Eugénie Vigneau. — *Le 5 Juillet.* — TELETCHÉA Jean-Joseph ; Parrain : Joseph Ortis ; Marraine : Alice Téletchéa. — *Le 7.* — KERZERHO Charles-Henri ; Parrain : Charles Mesnil ; Marraine : Henriette Rose. — OLLIVIER Rita-Marie ; Parrain : Auguste Artois ; Marraine : Germaine Ollivier. — QUIRK Françoise-Dorothée ; Parrain : Henri Lefèvre ; Marraine : Eva Lefèvre, ROBERT Pierre-Marie ; Parrain : Pierre Frioult ; Marraine : Marie Robert. HACALA Charles-Auguste ; Parrain Roger Borotra ; Marraine : Paulette Sabarotz.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 22 Juin. — PLAË Pierre et PERRIN Andrée.

SÉPULTURES.—Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 Juin. — VIGNEAU Raoul, 50 ans. — *Le 20.* — MADÉ André, 57 ans. — *Le 28.* — TUREK Bernadette, née Téletchéa, 32 ans. — *Le 29.* — LECLERC Francis marin du S. *Sutiac*, 25 ans. — *Le 8 Juillet.* — RIOU Joseph, marin du N. D. de Bizeux, 24 ans. — DA ROCHA Francisco, marin du *Ilvahense*.

————— * * * * * —————

Faites vivre et prospérer votre petite revue

en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.



LA BONNE PAGE

Un peu de Catéchisme...

surtout à l'usage des Grands.

Les « mystères » de la religion et les

« mystères » de la nature devant la raison...

— QU'EST-CE QU'UN MYSTÈRE ? —

— UN MYSTÈRE EST UNE VÉRITÉ RÉVÉLÉE DE DIEU, QUE NOUS DEVONS CROIRE BIEN QUE NOUS NE PUSSIONS PAS LA COMPRENDRE.

Ce mot « mystère », grec d'origine, signifie « chose cachée ».... Dans la langue théologique, il désigne certaines vérités auxquelles il faut soumettre l'adhésion de notre esprit, bien que notre esprit ne puisse les démontrer.

St François de Sales disait : « Mon Dieu, vous seriez bien petit, si mon intelligence pouvait vous comprendre ! »

Le mystère est une vérité.

Or vous savez, Ami Lecteur, à quels autres mots ce mot « vérité » s'oppose ?....

On dit de telle ou telle parole : « C'est un mensonge ». Le mystère n'est pas un mensonge. Comment admettre que depuis dix-neuf siècles l'Eglise, à tous les degrés de sa hiérarchie, du Pape au simple curé de campagne, ait volontairement « trompé » l'univers ?

On dit de telle ou telle parole : « C'est une absurdité », quand elle contredit l'évidence—par exemple, si un jour de pluie battante quelqu'un affirmait que le temps est sec ; ou, dans un autre ordre d'idées, si quelqu'un soutenait ce paradoxe qu'en famille ce sont les enfants qui doivent commander. Le mystère n'est pas, nous le verrons, une absurdité.

On dit de telle ou telle parole : « C'est une erreur » — par exemple, si quelqu'un soutenait que deux et deux font cinq. Le mystère n'est pas une erreur, et l'explication de chaque dogme tend à prouver la vérité de ce dogme,

On dit enfin : « Ce que vous affirmez est inintelligible, c'est la nuit noire ». Nous le concevons avec assez de clarté pour en parler sensément—c'est une vérité dont la connaissance ou la pénétration reste pour nous incomplète....



Il faut la croire quand même.

Pourquoi ?

A cause de l'autorité qui nous la prêche.

Qui nous la prêche ou l'enseigne ?

L'Eglise.

Mais qu'est-ce que l'Eglise ?

Une institution divine.

Ah ! ici ma raison peut et doit intervenir . . .

Je puis et même je dois, pour être « raisonnable », demander à l'Eglise ses titres de créance . . . Elle me les donne . . . Je les examine, et je les trouve suffisants.

Or, cette Eglise possède le « dépôt de la foi » . . . Entendez par là qu'elle détiennent, et c'est là son trésor, l'ensemble des vérités nécessaires au salut.

Elle les puise dans une tradition constante qui part des origines même du monde avec la révélation mosaïque, et s'achève par la révélation de Jésus-Christ, son Fondateur.

Parce que je la crois divine, l'Eglise peut m'enseigner ce qu'elle veut, j'ai confiance en sa parole, écho fidèle de la parole même de Dieu.

En définitive, quand je crois au mystère, c'est à Dieu même, qui révèle, que je donne mon adhésion. Or je ne pourrais sans outrecuidance oser douter, même si je ne le comprends pas entièrement, de la parole de Dieu.

(A suivre)

Si nous voulons défendre la vérité catholique, il faut la défendre telle que le Pape l'enseigne. Peu importe que l'on mécontente ou un parti, ou un peuple, ou un siècle ! Ni roi, ni peuple, ni siècle n'ont de concessions à lui demander. Elle est ce qu'elle est. Ceux qui la repoussent périront, ceux qui la déguisent l'outrageront.

Louis VEUILLOT.

Joseph RENOU, Réparations de chaussures.

A Vendre : Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ



Au Calvaire.

Depuis plusieurs mois, le Calvaire était sans Christ, et l'on attendait de semaine en semaine — à cause d'un contretemps fâcheux — la nouvelle œuvre, venue de Bretagne et sculptée du plus pur chêne « de la terre de granit ».

Ce travail fait honneur à l'artiste, M. Morvan et aux ateliers de Caurel. (C. du N.)

La population saint-pierraise préparait avec ferveur la fête de l'érection, sous la direction avertie du R. P. Cornu qui dépensa, dans la circonstance le meilleur de son ingéniosité et de son dévouement. Les maisons qui bordaient le parcours furent visitées par lui l'une après l'autre pour faire appeler aux concours les plus variés. Il lui fut répondu avec beaucoup de sympathie et d'esprit de foi.

Chacun dans les moments de loisirs s'employa à confectionner des fleurs* (*Ce fut un printemps de fleurs artificielles*), à préparer des tentures, des inscriptions latines en l'honneur de la croix, des arcs de triomphe.

Et le jour de la procession vint, triste un peu comme un jour de pénitence. Tandis que le ciel se tendait de sombre, au long des maisons une longue suite de draps blancs développait des guirlandes de roses et de « brousses » entrelacées.

Malgré la brume fine, persistante, Monseigneur décida de sortir après vêpres, et cet acte de foi en la Providence fut récompensé par quelques rayons de soleil.

Au son des chants et de la musique, la procession monte pieusement vers le Calvaire par la rue Boursaint et la rue Colbert. Les enfants des écoles récitent le chapelet ; les 60 petits croisés tous vêtus de blanc portent les uns des roses, d'autres les instruments de la Passion, artistement présentés sur des coussins de velours, d'autres les inscriptions évangéliques rappelant les phases de la voie douloureuse. Deux équipes de douze hommes, fiers du choix dont ils ont été l'objet, se relaient pour porter le Christ.

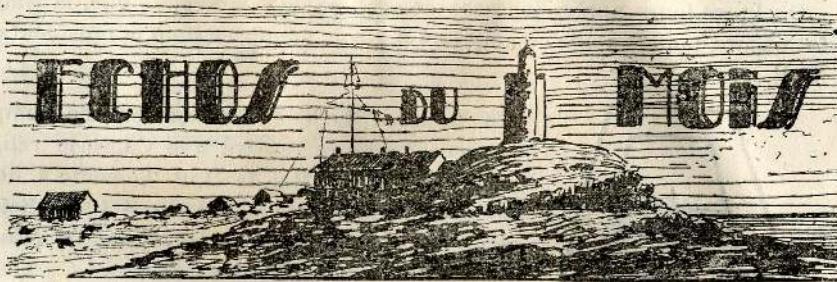
Au sommet de la colline, après que la foule se fut massée en bon ordre, face au Christ étendu sur la pourpre, le R. P. Yvon, aumônier des Terre-Neuvas prend la parole. La voix est nette et vigoureuse, éloquente et persuasive, portée au loin par le vent qui fait claquer les drapeaux elle va jusqu'aux coeurs à l'évocation du symbole de la Croix, signe de foi, d'espérance et de charité. « Quand vous pleurez vos morts en passant dans les rues, regardez la croix et le Christ vous dira : « Courage ! Moi aussi j'ai pleuré.... »

Au retour, à l'Eglise, Monseigneur remercia en quelques mots tous ceux qui d'une manière ou d'une autre avaient pris part à la fête.



Et maintenant ..que le Christ, là-haut sur le Calvaire, trace, le jour et la nuit,

« Sur la ville en prière un grand signe de croix ».



Visites de Monseigneur dans les anses de pêche. — Après le 19 Juin, Monseigneur profita de ses moments libres de la soirée pour aller bénir les doris et visiter les pêcheurs. Le lundi 17, il bénit 15 doris à Savoyard ; le mardi 18, 3 à l'Anse à Ravenel ; le mercredi 19, 11 à l'Anse à l'Allumette ; le jeudi 20, 13 à la Pointe et parcourut le « plein » de l'Anse à Rodrigue le vendredi 21.

Les processions de la Fête-Dieu. — La première procession comprenait cette année les reposoirs du Quai, de la Butte, de l'Espérance et de la rue Jacques Cartier. Malgré la brume qui menaçait, les reposoirs furent vivement montés, soignés dans toutes leurs décos avec un amour décuplé par l'émulation. A la fin de la messe de 10 h., la procession se déroula sur le Quai, puis vers la Butte. — Le ciel s'assombrissait ; un raccourci amena le St Sacrement directement au reposoir de l'Espérance. Et l'on rentra pieusement, au chant des hymnes et au rythme de la fanfare — non sans que le Bon Dieu, s'arrêtant un instant au dernier reposoir, ait encore béni cette partie de la ville.

Mais quand, la Bénédiction terminée, les fidèles voulurent reprendre le chemin de leur demeure, un orage formidable éclata, transformant les rues en ruisseaux et obligeant bien des gens à passer une heure à l'église.

La deuxième procession eut lieu à l'intérieur, la pluie étant venue à tomber dès avant les vêpres.

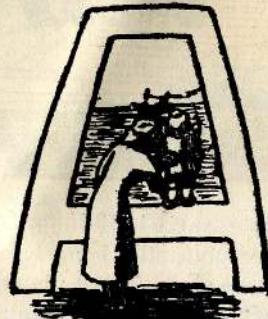
Que Jésus Eucharistie veuille bien bénir tous ceux qui ont préparé ces fêtes, sans avoir la joie de voir servir leurs efforts.

Elections municipales. — Le 16 Juin, de nouvelles élections ne donnèrent aucun résultat. Au ballotage du 23, deux listes incomplètes furent présentées aux électeurs, la première comprenait les noms de MM. Carricart M., Poirier L., Maufroy A., Grosvallet J., Hacala M., Girardin G., Abramam R.,



Lefèvre J. jeune, Lesénéchal L., Girardin M. ; la deuxième les noms de MM. Daguerre G. et Laborde E. Tous ces Messieurs furent élus. Et pour compléter la municipalité, MM. Gloanec E., Dupont L., Folquet E., Delisle L. père, Borotra D., Légasse J. et Lespagnol P.

Quelques jours après, quatorze conseillers ayant démissionné, la Mairie fut encore confiée à une commission de trois membres dont le président est M. E. Gloanec.



la Radio.— Le deuxième samedi de chaque mois est toujours réservé à la Causerie religieuse. Au mois de Mai, le R. P. Le Gallo a donné une très belle étude sur Albert 1^{er} de Belgique. En Juin, Monseigneur exposa les grands principes du travail chrétien.

Signalons la causerie extraordinaire du R. P. Yvon, le samedi 29. Elle eut pour sujet l'application des principes du travail chrétien—spécialement dans les conditions matérielles et morales

du travail, et dans la question épineuse du salaire. Témoin de la grande misère des bourlingeurs de la mer, il supplia les entrepreneurs, les armateurs et en général tous les riches de se pencher sur la souffrance de ceux qu'ils emploient pour la diminuer autant qu'ils le peuvent. Et ce fut encore pour lui l'occasion de crier à ses chers marins toute son affection et tout son dévouement.

À la Chambre de Commerce.— En attendant la reconstitution de la Chambre de Commerce par de nouvelles élections une Commission spéciale a été nommée comprenant :

M. Léonce Dupon^t, Paul Chartier et Paul Colombani.

Sur les Bancs.— Dans la nuit du Jeudi 4 au Vendredi 5 Juillet le chalutier « Avant-Garde » marchant à une vitesse réduite aborda le trois-mâts portugais « Ilhavense II ». L'avant du voilier fut défoncé, heureusement au-dessus de la ligne de flottaison ; un marin fut tué sur le coup et deux autres, blessés.

Prenant à la remorque le bateau endommagé, l'Avant-Garde mit aussitôt le cap sur St Pierre où il arriva le Samedi matin.

Une séance pour les Religieuses.— Retardée par divers incidents, la séance annuelle en faveur des Sœurs vient d'avoir lieu avec son succès ordinaire.

Quand nos religieuses donnent une soirée c'est avec les éléments les plus divers de leur personnel enfantin. Les aînées, les anciennes transposent sur les tréteaux une tranche de vie vécue. « Allez-y, Mesdames de la cour, ca-



quelez en cadence sur votre concierge que vous couvrirez ensuite de bouquets.— Voilà une comédie bien enlevée ! »

Les moyennes s'essaient à chasser toute timidité devant cette grande salle si pleine où toutes les oreilles et les yeux sont dirigés vers elles. Les petits, les petites n'en ont pas de timidité....et c'est d'un naturel ! Que cela parle ou chante, que cela vous envoie des baisers ou (dans un a-parté imprévu) haille de si bon cœur, vous riez, vous êtes prêts à applaudir....

Et vous avez passé trois heures rapides, en marge de votre vie.

A la Tombola, une remarque : Pas de bouteilles, mais des travaux d'aiguille merveilleux.

Départ du R. Père Cornu.— Venu dans nos îles au mois de Mars de l'an dernier le bon Père Cornu aura passé une année parmi nous.

Et il a passé en faisant le bien.

Tous regrettent que sa fatigue lui ait fait abandonner si vite d'abord la direction du Collège, puis le ministère lui-même. Nous garderons le souvenir de son tact et de sa bonté ainsi que de son zèle pour la préparation des deux fêtes extraordinaires de cette année : le Jubilé et la procession au Calvaire.

Vacances.— Par le « Belle-Isle » du 10 Juillet sont arrivés de France MM. Pierre et Auguste Gervain, Georges Briand et Christian Favereau qui poursuivent à St Ilan (Côtes du Nord) leurs études secondaires. Bonnes vacances.

La meilleure part.— Avec Mère Samuel qui va passer ses vacances en famille sont parties pour le noviciat des Sœurs de St Joseph de Cluny, M^{me} Marie-Thérèse Hacala de St Pierre et Claire Heudes de l'Île aux Marins. Tous nos vœux aux courageuses jeunes filles et nos félicitations à leurs familles.

La fête nationale du 14 Juillet.— Dans la matinée, le tir n'eut pas lieu à cause de la brume. Mais, l'après-midi, le temps se leva et le programme habituel put être suivi dans tous ses détails, sous la direction souriante de M. E. Gloanec.

Voici quelques résultats :

Course de bicyclettes : 1^{er} Emile Manet ; 2^{me} Albert Vidal

Course de bicyclettes des jeunes : 1^{er} Jean Bouroult ; 2^{me} Emile Artois

Course à pied - vitesse ; 1^{er} Georges Ozon ; 2^{me} Emile Dérible

Course à pied - fond : 1^{er} Emile Manet ; 2^{me} Georges Ozon

Football entre deux équipes St Pierraises.— Gagnants : Maillots noirs et blancs, capitaine René Blin.

Tennis ; Femmes (simple), gagnante : M^{me} Ida Hagen.

Hommes (double) MM. le Docteur Vernier et Marcel Girardin.



Pelote Lasque, équipe gagnante : MM. Jean Borthayre et Jean Foliot.

La petite pêche.— Faut-il se décourager ? Pas encore. Mais il est certain que le mois de Juin n'a pas été favorable. De capelan, pas la moindre trace—De morues ?... Certains ne comptent pas par quintal, mais par unité.— Il y a longtemps qu'on a vu pareille infortune.

Dernière heure.— Le capelan s'est montré à la côte au début de Juillet. Il a « donné » à l'Anse à l'Allumette, à l'Anse à Ravenel.... Des waris anglais en apportent des quantités. En bien des endroits les « vigneaux » se couvrent de poissons argentés ; les femmes des marins s'attellent à la besogne.... Espoir.

Le climat.— La température se maintient pendant le mois de Juin aux environs de 10-12 degrés avec un maximum de 20° le 16 et un minimum de 1° le 1. A la neige, qui n'avait pas encore quitté les flancs de la montagne au début du mois succède, la brume qui s'installe à demeure....

Collège St Christophe

Palmarès 1935

Diplômes : Ont obtenu le brevet élémentaire : Eugène Cormier, Henri Leroux, Jean Dagort—le Certificat d'études : Paul Gaspard, André Lévéque, Georges Hacala.

Prix d'Excellence - *Cours préparatoire* : Fernand Poirier, *Cours élémentaire* : Jean Apestéguy. *Cours moyen 1er Année* : Prix offert par le Comité de l'enseignement libre décerné à Michel Vergnes. *Cours moyen 2me Année* : Prix offert par M. Fougères, délégué du Conseil Supérieur des colonies à Paris, décerné à Georges Hacala.

Prix d'Instruction religieuse - *Cours préparatoire* : Ernest Marie. *Cours élémentaire* : François Thélot. *Cours moyen 1er Année* : Joseph Eloquin. *Cours moyen 2me Année* : prix offert par le Comité de l'enseignement libre décerné à André Lévéque. *Cours supérieur* : Prix offert par Monseigneur le Préfet Apostolique décerné à l'élève Edouard Légasse.

Prix d'Honneur - *Cours préparatoire* : Jules Nicolas. *Cours élémentaire* : Jean Lefèvre. *Cours moyen 1er Année* : André Ozon. *Cours moyen 2me Année* : Paul Gaspard. *Cours supérieur* : Prix offert par la Chambre de Commerce de St Pierre décerné à Henri Dagort. Prix offert par la Municipalité de St Pierre décerné à Henri Leroux. Prix offert par M. Barillot, Administrateur de la Colonie décerné à Eugène Cormier.



A propos d'un baptême.

Un dimanche soir, Francis vient d'assister au baptême de son petit cousin, en qualité de parrain... Il en est tout fier et tout heureux....

Pendant qu'il signait l'acte à la sacristie, je lui dis amicalement :

« Il me semble, que, ce matin, tu n'étais pas, pendant la Messe, au banc d'honneur avec les autres jeunes gens ? »

— C'est vrai, me répond-il, j'ai travaillé.

— Un dimanche ! comment ! toi ? tu manques la Messe et tu travailles ? double faute !

— J'ai eu tort, sans doute.... mais enfin....

— Il n'y a pas d'excuse.... et tu es parrain ! Pourquoi est-on parrain ?

Francis a oublié son catéchisme : il baisse la tête et demeure bouche close.

Je lui explique que l'on est parrain pour veiller sur la conduite religieuse du filleul, qu'on lui doit le bon exemple.... et qu'il s'était engagé pour l'enfant, à ce qu'il soit fidèle à ses devoirs de chrétiens.... et j'ajoute comme conclusion :

« Si j'avais su plutôt que tu as manqué la messe ce matin je t'aurais refusé comme parrain. »

L'assistance parut scandalisée de ma sévérité, peut-être que coupable, elle aussi, au moins en partie.... Un gros Monsieur hasarda timidement cette question :

« Alors, vous n'admettez comme parrain, que ceux qui vont à la Messe ?

Je répondis par cette interrogation : « Peut-on exiger de quelqu'un qu'il remplisse ses devoirs, quand on ne s'en acquitte pas soi-même ? Soyez logique ! »

— C'est vrai : heureusement que le petit filleul n'a pas remarqué, ce matin, l'abstention coupable de son parrain ! »

— Oui, mais il la remarquera plus tard ; et si le parrain, au lieu de s'enforcer de diriger l'enfant vers ses devoirs religieux, lui donne le mauvais exemple, même avec de bons conseils, il sera bien coupable et responsable, en partie, si cette âme est damnée... Alors ne vaut-il pas mieux qu'il laisse à d'autres, plus courageux, l'honneur et les fonctions du parrain ? Quand on accepte une charge quelconque, il faut aussi s'engager à remplir fidèlement les devoirs et les obligations qu'elle prescrit.



Un peu de notre Histoire (133).

- 1828 -

Ainsi qu'on a pu s'en rendre compte jusqu'ici, l'obsédante question d'allocations de secours aux nécessiteux était souvent à l'ordre du jour dans les séances du Conseil du gouvernement et d'administration. Comme les années précédentes elle devait se poser de nouveau en 1828.

C'est ainsi qu'au cours de la séance de l'assemblée locale du 18 Avril, après avoir rappelé aux membres du Conseil que conformément à la délibération du 29 Septembre 1828 il avait assuré pendant la saison hivernale des secours extraordinaires à un certain nombre de familles il se voyait cependant obligé de continuer à donner du pain à plusieurs d'entre elles qui n'avaient pu obtenir d'avances de leurs fournisseurs habituels. Par suite, les crédits accordés par le Roi avaient été dépassés. Dans ces circonstances il s'agissait de prendre des mesures efficaces pour que pareil état de choses ne se renouvelle pas et que c'était au début de la pêche qu'il fallait aviser.

Sur la proposition de M. Frillet, sous-commissaire de marine faisant fonction de contrôleur, le Conseil examine tout d'abord la situation individuelle de chaque famille qui recevait habituellement des secours et en établit trois catégories.

Dans la première étaient placées celles qui, dès à présent, étaient dans l'impossibilité évidente de trouver des fournisseurs. Pour celle-là le renvoi en France, par la première occasion, s'imposait. Ce faisant, le commandant ne faisait d'ailleurs que se conformer aux instructions ministrielles.

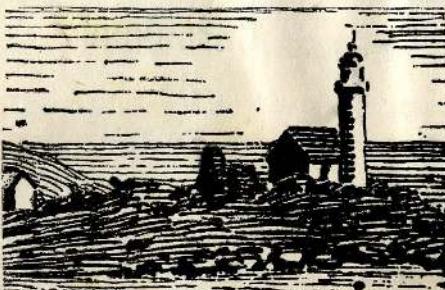
La deuxième catégorie comprenait les familles qui, étant toujours à la charge du gouvernement, offraient peu ou point d'espoir de se suffire par la suite. Elles devaient être renvoyées en France à la fin de la pêche si elles ne pouvaient se procurer tout ou au moins une bonne partie de leurs vivres d'hiver.

Enfin la troisième catégorie était formée des familles auxquelles on pouvait continuer à donner quelques secours si elles en faisaient la demande, attendu qu'elles offraient quelque espoir pour l'avenir, soit parce qu'elles avaient des garçons en bas-âge qui pourraient les aider plus tard dans leur travail, soit qu'elles n'avaient été à la charge du budget que par suite de malheurs qu'elles pourraient réparer.

L'assemblée émit en outre l'avis de signifier aux habitants d'apporter plus d'ordre et d'économie dans leurs dépenses, faute de quoi, le gouvernement était bien résolu de point continuer à entretenir dans la colonie les familles qui ne pourraient se suffire à elles-mêmes et qu'elles auraient à justifier en fin de campagne de leurs moyens d'existence si elles voulaient éviter leur renvoi dans la métropole.

(A suivre)

E. S.

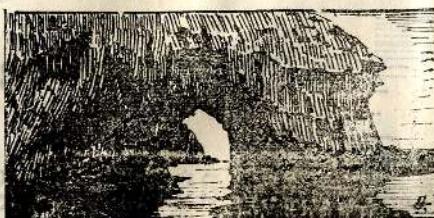


Chronique de l'Île-aux-Marins

Succès scolaires.—Trois élèves de l'Île : Henri Laloi, Robert Dufresne et Renée Franchet ont été reçus au dernier examen du certificat d'études. Sincères félicitations.

Séance de Cinéma.—Le R. P. Yvon est venu, le dimanche 30 Juin, donner son film « Avec les Terre-Neuvas ». M. Lagnoult avait eu l'amabilité de mettre à sa disposition le grand bâtiment de la Morue française, actuellement vide, et l'installation électrique. Plus de deux cents places, chaises et bancs, avaient été préparées pour la circonstance ; elles furent toutes occupées, et même une trentaine de personnes durent rester debout pendant toute la séance. Pendant deux heures nous avons suivi, avec un vif intérêt, l'aumônier des marins à son départ de France sur la « Ville d'Ys » ; dans la tempête, qui donnait si bien l'impression de la réalité qu'une bonne vieille grand'mère dut se voiler le visage, de son châle, pour ne pas subir les angoissantes émotions du naufrage ; puis dans son immense paroisse flottante, à bord des voiliers et des chalutiers, jusqu'au Groenland, pays des gigantesques icebergs. Bref, excellente soirée. Au R. P. Yvon nous adressons un cordial merci.

Communion solennelle.—C'est dans le calme du recueillement que se sont déroulées les cérémonies de la communion, de la confirmation et de la rénovation des vœux du baptême, le dimanche 16 Juin. Huit enfants y ont participé : Henri Laloi, Robert Dufresne, Joseph Admond, Joseph Heudes, Renée Franchet, Marie Patrice, Marie Chatel et Léoncie Couëtil. Avant de conférer le sacrement de Confirmation Mgr le Préfet Apostolique rappela aux confirmands qu'ils ont à préparer non seulement la vie présente mais aussi la vie future. Puis à la fin de la cérémonie il adressa un mot aimable aux paroissiens, remercia les notables : MM. le Maire, le président de l'association des Marins, le président des A. C. d'être venus le saluer à son arrivée. Notre désir eût été de voir Mgr présider la cérémonie de la rénovation des vœux dans l'après-midi ; malheureusement une autre cérémonie réclamait sa présence à St Pierre.



Chronique de Miquelon

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement
Le 15 Juin. — Alexandre AUTIN et Madeleine LAMBERT, veuve Jouquand H.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,
Le 18 Juin. — Joséphine GASPARD, veuve Désiré Gaspard, 73 ans.

Séance théâtrale. — Depuis longtemps Miquelon n'avait eu de séance. Enfin avec la persévérance on arrive à tout, et c'est ce qui explique que, 2 heures durant, nos artistes ont égayé ceux qui nombreux sont venus les applaudir et les encourager. Ainsi quand les longues journées d'hiver reviendront nos jeunes acteurs qui maintenant ont pris pied sur la scène, sauront en des séances plus fréquentes rompre la monotonie de la morte saison.

La pêche. — Elle s'annonçait désastreuse. Depuis un mois, avec une tenacité de marin, nos braves Miquelonnais jetaient leurs lignes. Point de capelan, point de morue.

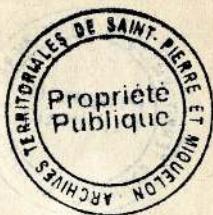
Le 4^{me} Dimanche après la Pentecôte, l'évangile raconte la pêche miraculeuse : St Pierre et ses compagnons, après avoir travaillé toute la nuit pour rien, confiant en la parole du Maître jettent une dernière fois leurs filets, et ceux-ci remplis de poissons risquent de se rompre.

A l'exemple des apôtres, tout Miquelon après les vêpres est aux pieds de N. D. des Retrouvés emplorant son pain quotidien. Le lendemain le capitaine est annoncé et, depuis, les doris font de bonnes marées. Que la Bonne Mère nous continue ses faveurs,

La Fête-Dieu. — Cette fête, on se l'imagine toujours avec du soleil qui égaye la nature et permet les belles processions.

Cette année, hélas ! le 1^{er} Dimanche, un orage nous empêcha de sortir ; le 2^{me}, après la Messe, N. S. se promena vers la Pointe, dans la brume il est vrai, mais sans une goutte de pluie ; l'après-midi, ce fut dans l'Anse, et certainement, c'est avec plaisir que le divin Maître s'arrêta un instant à ces reposoirs improvisés, qu'on aurait voulu plus beaux, mais à l'impossible nul n'est tenu.

Elections. — Nous avons eu de nouvelles élections, ce qui ne nous a pas donné une nouvelle Municipalité puisque c'est à peu près les mêmes qui rentrent au Conseil avec M. Gilles Detcheverry comme Maire et MM. Marcel Ilharréguy et William Detcheverry, comme 1^{er} et 2^{me} adjoints.



Aux Parents

Hélas ! beaucoup de parents ne savent plus commander.... Voici à ce propos, un petit fait bien suggestif.

Une maman conduisait, pour la seconde fois, son enfant à un grand médecin :

— Ah ! voilà notre petit homme, dit le docteur en tapant sur la joue du bambin, lequel faisait la moue ; quel effet a produit le remède que j'avais ordonné ?

— Aucun, répondit la mère, car il ne l'a pas pris.

— Il ne l'a pas pris ?....

— Mais non, *il ne le veut pas*.

A ces mots le docteur changea de visage :

— *Il ne le veut pas ?* dit-il. « Mais alors ce n'est pas lui, c'est vous, Madame, qui avez besoin d'une consultation !

Et il congédia poliment la visiteuse.

« SUPRÈME D'OURSINS »

Grandes et Petites Boîtes

Hors d'Œuvre -- Sandwich -- Toasts

En vente chez tous les Commerçants.

Dépot général chez M. H. MORAZÉ

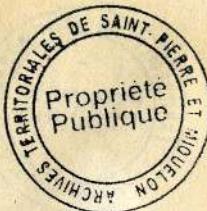
A Vendre;

Une auto Ford bon état.

S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile très bon état de marche prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

**SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)****Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

H. Paturel-Couffon

Réparations et Réglages de tous genres de Radios avec
appareils modernes « Test » de toutes lampes.

Matériel électrique -- Radios Pilot --

Radios Westinghouse -- Lampes R. C. A.

A Vendre : Maison meublée, *Tout confort moderne*

Occasion exceptionnelle--Grand Rabais--durant 3 mois

Fleurs et Couronnes mortuaires, Ferles, Métal, Céramiques
Marbres--Plaquettes--Christ en porcelaine et bronze--etc--

Venez consulter les prix au magasin.

Francis OLLIVIER, place du Feu Rouge.

A Vendre

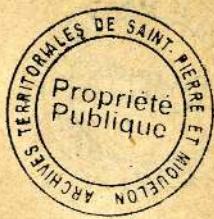
Une auto de luxe, marque chevrolet 3000 fr Chez M. P. HACALA

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Un doris

S'adresser à M. Elie Jugan,

Ile aux Marins.



A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues
Hautefeuille et Raymond Poincaré, comprenant:

- 1^o Une maison d'habitation avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^o Un magasin, état neuf, à usage d'étable, pouvant être transformé en garage.
- 3^o Un grand jardin potager, basse-cour, c'apier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M.Théodore GIRARDIN



Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE

derniers modèles 11 et 15 lampes.

livrés avec Antenne Spéciale
et Jeu de lampes de recharge.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.

Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL agent, à Saint-Pierre et Miquelon,



— 139 —

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LAJANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 26. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE
CHAUFFAGE CENTRAL
TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Confections, Chaussures etc.

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland and Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

Les échantillons et modèles pour l'hiver 1934-35 sont arrivés.

La Silhouette du pardessus pour cette saison est en tous points remarquable. Elle est harmonieusement en équilibre avec les formes naturelles. Elle est confortable et en même temps nettement dessinée.

Le rembourrage artificiel des épaules a été fortement atténué. On conserve un certain ouatage, mais les épaules carrées ont fait leur temps.

Leur collection d'étoffes est variée autant qu'en peut le désirer et leur **PRIX UNIQUE** est de :

Pardessus ou Complet

\$ 23,50

Les vêtements sortant de chez eux sont des vêtements d'une distinction et d'un goût parfait.

BERGER Tailoring Co Limited

Vous trouverez chez **BERGER** des complets et des pardessus avec une coupe irréprochable et un travail fini dans un grand choix de draps d'Angleterre en toutes qualités dans les teintes mode aux prix de :

\$ 19 à \$ 36

En commandant chez **BERGER** on vous livrera un costume ou un pardessus sur mesures qui vous donnera en tous points satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE



La Banque Canadienne de Commerce

Siège Social à TORONTO, Canada.

Notre Banque est plus qu'uniquement un lieu où l'on peut en toute sécurité placer des fonds; c'est aussi une institution dont l'intention et le but sont d'aider ses clients dans la sage direction de leurs intérêts financiers et commerciaux.

Nous sommes organisés de façon à bien vous servir en ce qui concerne tout ce qui intéresse la Banque, y compris la vente des traites, de mandats-espèces, de chèques pour voyageurs, et de lettres de Crédit.

Venez, sans hésiter, nous consulter sur toutes questions au sujet des opérations de Banque.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Capital versé: 30 Millions de Dollars

Fonds de Réserve : 20 Millions de Dollars

Succursale de St-Pierre & Miquelon

J. R. PILON

Directeur.